



PRESTATIONS FAMILIALES :
des reculs inadmissibles sont en projet !!!
Le 16 octobre, tous ensemble dans l'action pour
stopper la mise à mort de notre modèle social !!!

PLFSS 2015 :
Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale

La politique d'austérité du gouvernement et son « pacte dit de responsabilité » s'annoncent très coûteux pour les ménages, en particulier les jeunes. Ils vont payer, à travers la réduction des prestations familiales, les exonérations de cotisations patronales dont bénéficient outrageusement les entreprises.

Le saviez-vous ?

↳ **35 milliards d'€ par an** : en ne cotisant plus pour la branche famille, c'est le cadeau qui serait consenti aux entreprises dès 2017 !

↳ **20 milliards d'€ par an** : c'est la somme qui serait détournée par les entreprises selon un rapport récent de la Cour des Comptes !

Pour préparer la mise en œuvre de cette décision, le gouvernement prévoit dès 2015 de réduire de façon importante les prestations familiales.

Deux dispositions sont inscrites dans le projet de loi qui entre en discussion le 16 octobre à l'Assemblée Nationale :

↳ **La réduction de 2/3 de la prime à la naissance du 2^{ème} enfant et au-delà** actuellement de 923€.

↳ **La limitation du congé parental.** Actuellement une mère peut bénéficier d'un congé parental aidé par une indemnité de 576 € par mois pendant 3 ans au maximum. Sous prétexte d'égalité hommes/femmes mais en réalité pour faire des économies sur le dos des bénéficiaires, le projet du gouvernement voudrait répartir ce congé sur les 2 parents, 18 mois pour chacun au maximum. Actuellement très peu de pères ont recours au congé parental pour limiter la perte de revenus du ménage, parce que dans la plupart des cas leur salaire est supérieur à celui de la mère. De fait, le congé parental des mères serait limité à 18 mois.

↳ **Sans oublier : réduction budgétaire pour les constructions de crèches, plafonnement allocation décès, augmentation taxe diesel, augmentation du prix du timbre et la redevance TV... !!!!!!!**

Ces reculs sont inacceptables d'autant plus que la réduction du budget de la Sécurité Sociale n'est pas justifiée. Outre le fait que de nombreuses entreprises ont des dettes

vis-à-vis de la Sécurité Sociale, d'autres fraudes honteusement sous différentes formes.

Que fait le gouvernement pour y remédier et imposer la loi ?

Pour la CGT, les familles, les assurés n'ont pas à payer de leur poche les cadeaux faits aux entreprises et les détournements qu'elles pratiquent. **VOICI DES RAISONS SUPPLEMENTAIRES POUR PARTICIPER A LA JOURNEE D'ACTION DU 16 OCTOBRE AFIN D'EXIGER UNE REELLE REFORME DU FINANCEMENT POUR UNE PROTECTION SOCIALE A HAUTEUR DES BESOINS.**

Vers 8h15 / 8h30, des AG de personnel actif et inactif se tiendront avec dépôt des revendications du personnel auprès des directions sur les 5 plus gros sites marseillais :

Arenc (+ Commerce), Calanques, Cantini (+ Arenc Gaz), Etoile, Patio (+ CMCAS).

Pour porter haut et fort leurs revendications au sein de la manifestation départementale démarrant du Vieux Port, les Electriciens et Gaziers ont rendez-vous à 10h30 devant leur banderole CGT au manège de la Place Général de Gaulle (préavis de 24 h déposé).

Marseille, le 14 octobre 2014.